



TRÈS
Trois-Rivières

La Ville de Trois-Rivières cherche à pourvoir le poste d' :

ARCHITECTE

Concours 2018-052-A

Direction de l'aménagement et du développement urbain

Poste syndiqué col blanc – régulier temps complet (35 h/sem.)

Période d'affichage : 26 novembre au 7 décembre 2018

Description sommaire

Sous l'autorité du coordonnateur ou de la coordonnatrice – architecture, programmes, patrimoine et redéveloppement, la personne titulaire du poste prépare ou contribue à la mise en œuvre de projets de rénovation et restauration architecturale. Elle réalise diverses études d'impacts architecturaux et diverses esquisses d'implantation pour le redéveloppement de terrains; participe à l'élaboration d'outils réglementaires (ex. : plan d'implantation et d'intégration architecturale), planifie, organise et traite les dossiers d'assistance aux citoyens en matière d'architecture et de patrimoine dans le cadre des programmes immobiliers et émet des recommandations relativement au patrimoine bâti et au code national du bâtiment; fournit une expertise et un support professionnel quant aux projets d'architecture menés par la Ville.

Exigences

- Baccalauréat en architecture.
- Cinq années d'expérience pertinentes dans les attributions.
- Être membre de l'Ordre des architectes du Québec.

Qualifications et habiletés requises

- Bonne connaissance de la réglementation du bâtiment.
- Bonne connaissance du patrimoine bâti.
- Sens de la planification et de l'organisation.
- Facilité à travailler en équipe.
- Bonne communication verbale et écrite.
- Capacité d'analyse et de synthèse.
- Autonomie, initiative, jugement et leadership.
- Sensibilité à l'approche client.
- Capacité à travailler dans un environnement informatisé.
- Créativité et capacité d'adaptation aux nouveautés.
- Habiletés en design architectural et urbain.
- Détenir un permis de conduire valide.

Le salaire et les avantages sociaux sont établis selon la convention collective de travail des employés cols blancs de la Ville de Trois-Rivières.

Le taux horaire lors de l'entrée en fonction est de 28,30 \$ (pour un échelon maximum à 38,57 \$).

Toute personne intéressée est priée de faire parvenir son curriculum vitae avant le **7 décembre 2018**, à 16 h 30, en précisant le numéro de concours (dans l'objet) :

par courriel à : ressourceshumaines@v3r.net

par la poste à : Ville de Trois-Rivières, Direction des ressources humaines
Concours 2018-052-A
C.P. 368, Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3

SEULS LES CANDIDATS RETENUS SERONT CONVOQUÉS EN ENTREVUE.

La Ville de Trois-Rivières se réserve le droit de faire passer des tests dans le cadre de l'évaluation des candidatures.

La Ville de Trois-Rivières applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leurs candidatures.

v3r.net